

7 Implantation du parc éolien dans le paysage : Les variantes d'implantation

7.1 Synthèse des sensibilités principales

Le diagnostic a dressé les bases des points d'importance paysagère à prendre en compte, à savoir :

- Un paysage largement ouvert divisé en quatre grands secteurs à l'Amiénois, le Vermandois, le Santerre et la Somme offrant tous des ouvertures visuelles modulées par les écrans végétaux et la topographie (notamment dans les collines et la vallée de la Somme) ;
- Le passage de la vallée de la Somme cristallise le tourisme sur le territoire d'étude et offre de nombreux panoramas (Vaux, Camp de César, Corbie) ;
- Divers points hauts présents sur la moitié Nord du territoire de l'aire d'étude éloignée (collines du Vermandois, secteur du Souvenir) ;
- La présence de bourgs proches du projet pouvant ouvrir des vues en direction du projet et pouvant avoir une covisibilité avec sa silhouette bien visible dans le plateau de Santerre ;
- La présence d'un patrimoine protégé sensible aux abords du projet, en particulier le mémorial allemand (1) et le polissoir (2) ;
- Un enjeu d'effet de rupture d'échelle depuis le fond de la vallée de la Ganguise et la plaine du Lauragais ;
- Le passage d'une autoroute et d'une voie ferrée au travers de la ZIP venant la couper en deux secteurs.
- La proximité avec des parcs éoliens (existant ou accordé) pouvant générer des effets cumulés.

Ces différents points permettent d'envisager des préconisations paysagères en vue de la réflexion sur les variantes. Élaborées en dehors de tout cadre réglementaire et sans aucune contrainte (foncière, acoustique, environnementale, servitudes), les préconisations correspondent à un projet paysager « idéal » tenant compte des caractéristiques paysagères du site et de la localisation générale de la ZIP.

D'une manière générale, l'orientation du projet et ses relations avec les paysages et infrastructures présents vont concentrer l'essentiel des attentions puisqu'il est recherché une mise en cohérence au sein de l'existant. Ainsi, les enjeux liés à la perception depuis les points de vue touristiques (circuits pédestres, cycles), les axes principaux ou encore le patrimoine protégé seront indirectement pris en compte dans les préconisations.

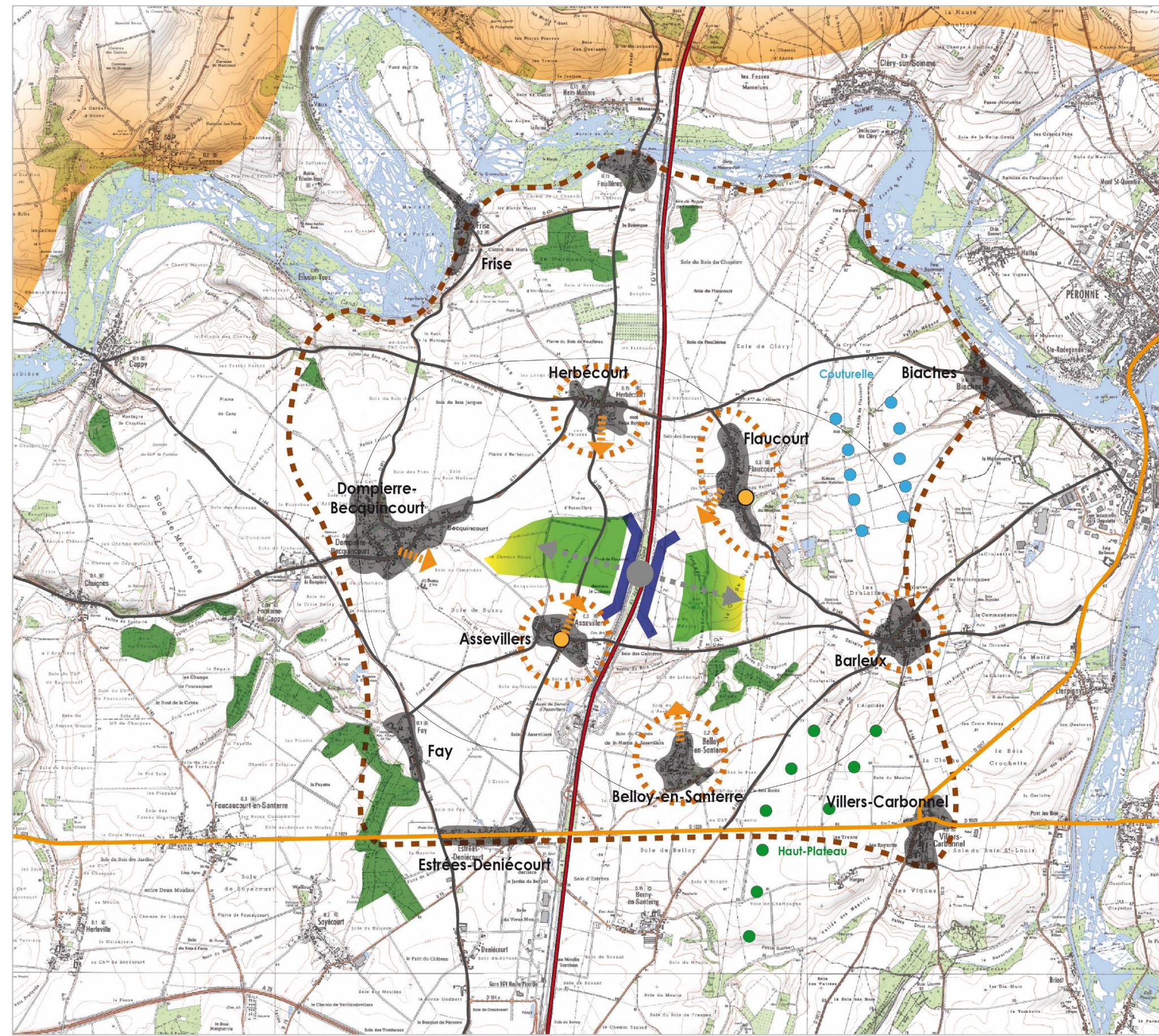
7.2 Préconisations paysagères

Il s'agit de donner le plus de sens au projet dans le paysage. Implanté sur un paysage présentant une valeur patrimoniale et touristique, notamment liée à la présence de la vallée de la Somme, le projet doit donc être composé de manière à limiter les perceptions depuis les coteaux de la Somme, ou du moins de s'insérer de manière à ne pas porter atteinte à la valeur paysagère, tout en jouant de simplicité.

Au regard des sensibilités présentées précédemment, il est donc préconisé pour le parc éolien de Sole de Fours :

- Une implantation suivant l'orientation générale de la vallée de la Somme telle qu'elle est perçue depuis ses points de vue majeurs aménagés pour le tourisme, à savoir depuis le secteur des boucles de la Somme ;
- Une implantation en retrait par rapport aux bourgs de Flaucourt et d'Assevillers ;

- Une affirmation de l'effet "porte" perceptible depuis l'autoroute A1 et la LGV impliquant une certaine symétrie dans l'implantation ;
- Un choix de machines respectant les gabarits de celles situées à proximité (le parc du Haut-Plateau présente notamment des éoliennes de 180m en bout de pale).



PROJET EOLIEN DE SOLE DE FOURS
PRECONISATIONS
(AIRE D'ETUDE IMMEDIATE)

LEGENDE

Périmètres d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude paysagère immédiate

Éléments structurants et particularités paysagères

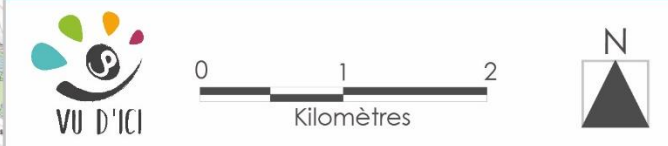
- Verrou boisé
- Centre urbain à proximité immédiate du site
- Autoroute
- Voie de transit
- Voie de desserte
- Parc éolien existant
- Parc éolien accordé ou en construction

Sensibilités principales du territoire

- Lisibilité du parc depuis le patrimoine protégé (ou un point de vue tiers)
- Prégnance du parc dans l'environnement immédiat des bourgs proches
- Plateau Nord de la Somme offrant des vues en belvédère en direction du projet
- Effet d'encercllement visuel

Préconisations paysagères

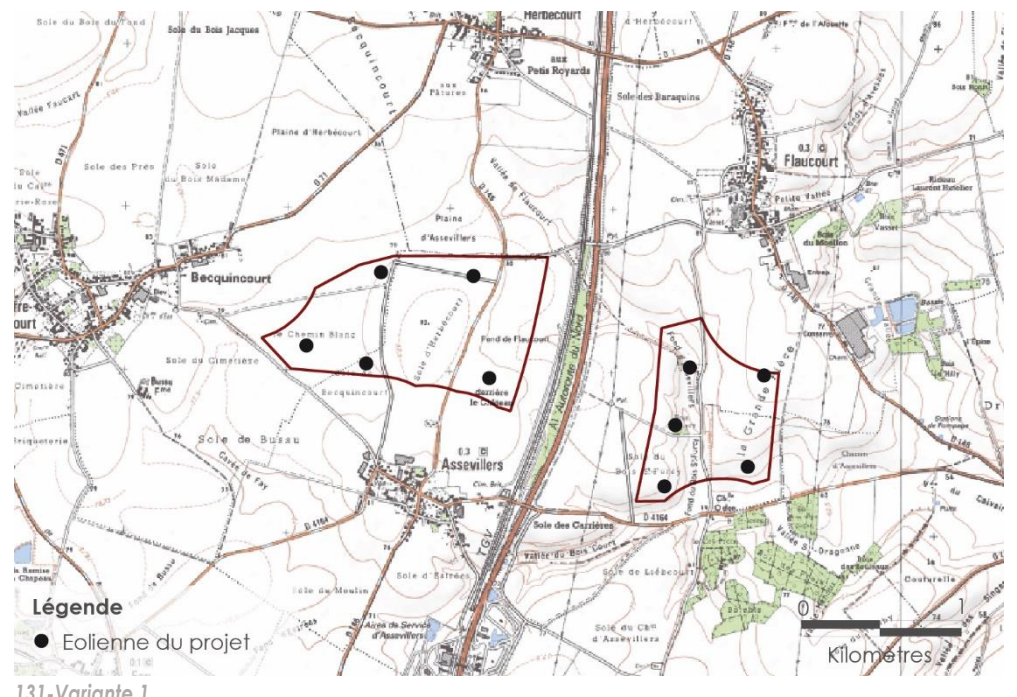
- *Echelle du grand paysage : Paysage perçu*
 - Orientation générale du projet à privilégier de manière à respecter l'orientation paysagère perceptible par :
 - La RD1029
 - La vallée de la Somme au Nord
- *Echelle du paysage proche : Paysage vécu*
 - Affirmation d'un effet «porte» marquant le passage d'un paysage de plateau à la vallée de la Somme depuis l'autoroute et la voie ferrée
 - Zone à privilégier pour l'implantation des éoliennes
 - Zone à ne pas privilégier de manière à maintenir une plus grande distance entre le projet et les bourgs de Flaucourt et d'Assevillers



7.3 Présentation des variantes d'implantation

L'insertion d'un nouvel élément paysager doit répondre à une stratégie de composition d'un nouveau paysage. Une attention particulière a été apportée lors de l'élaboration des variantes d'implantation du projet. Ainsi, deux variantes (1 à 2) ont été élaborées. Elles répondent à la volonté d'intégrer au mieux le parc éolien dans le paysage tout en tenant compte d'autres critères tels que l'exploitation au mieux des potentialités énergétiques de la zone, les normes acoustiques, les données environnementales (faune/flore, loi sur l'eau), ou encore les servitudes.

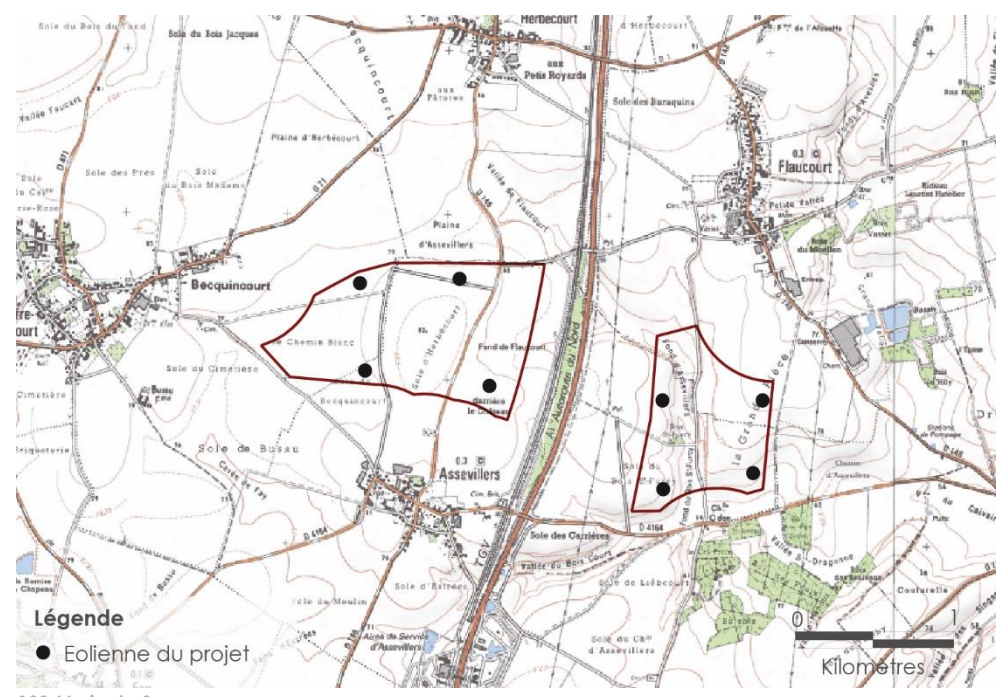
7.3.1 Variante 1



131-Variante 1

La variante 1 se compose de 10 éoliennes réparties sur deux groupes de 5 éoliennes chacun. L'organisation entre les deux groupes diffère ne permettant de créer un ensemble homogène pouvant rendre le projet peu lisible dans le paysage.

7.3.2 Variante 2



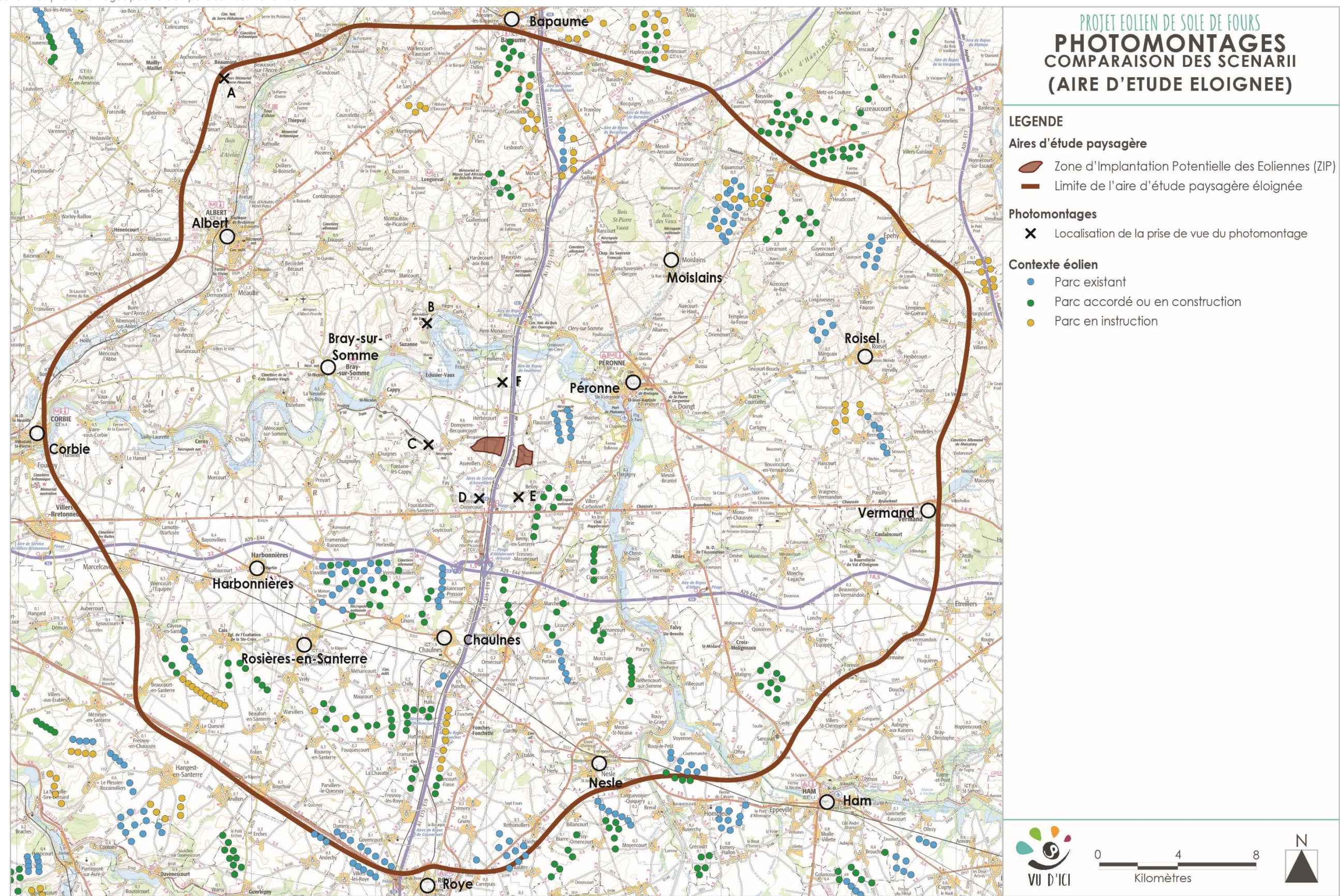
132-Variante 2

La variante 2 se compose de 8 éoliennes réparties en deux groupes de 4 éoliennes chacun. Chaque groupe est organisé en quadrilatère de part et d'autre de l'autoroute et de la ligne TGV permettant de créer un dialogue entre groupe, notamment lié à l'éloignement. Cette organisation permet de créer un effet de "porte" grâce au cadrage de l'autoroute par deux groupes similaires.

7.4 Comparaison des variantes par photomontages

Afin de faciliter la comparaison des deux variantes précédemment présentées, des photomontages ont été réalisés sur des secteurs proches principalement. La carte ci-après permet de les localiser.

133-Localisation des photomontages pour la comparaison des variantes



Vue A : Depuis le Mémorial terre-neuvien, à Beaumont-Hamel

Particularité : Vue éloignée, vue depuis l'Amiénois, covisibilité avec des édifice et un site protégés, vue touristique (Circuit du Souvenir), vue dynamique et statique

Commentaire :

Depuis les abords du site de Beaumont-Hamel, les variantes d'implantation se perçoivent que très partiellement dans le paysage du fait de l'effet intégrateur de la topographie et des masques végétaux. Néanmoins, une différence existe entre ces deux variantes à savoir le nombre d'éoliennes. Pour la variante 1, du fait d'un nombre plus important de machines, présente une emprise visuelle légèrement plus importante dans le paysage que la variante 2.

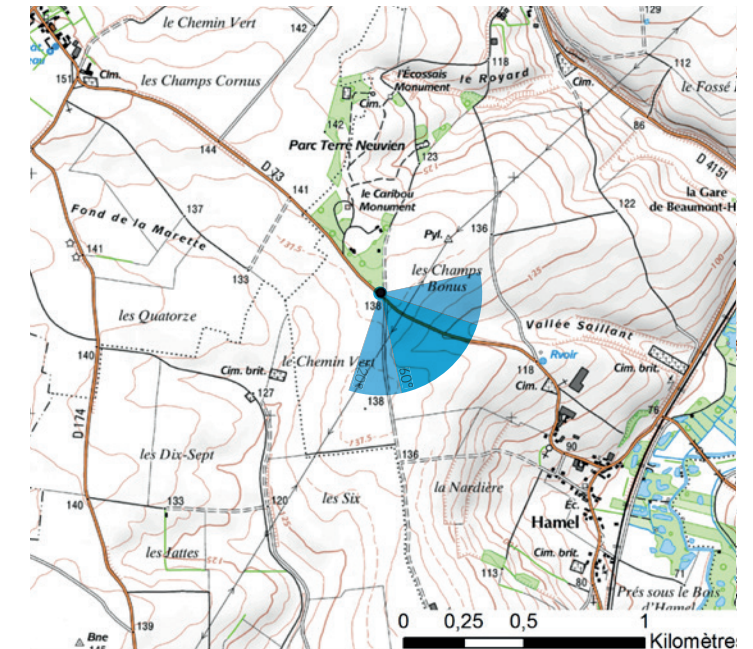
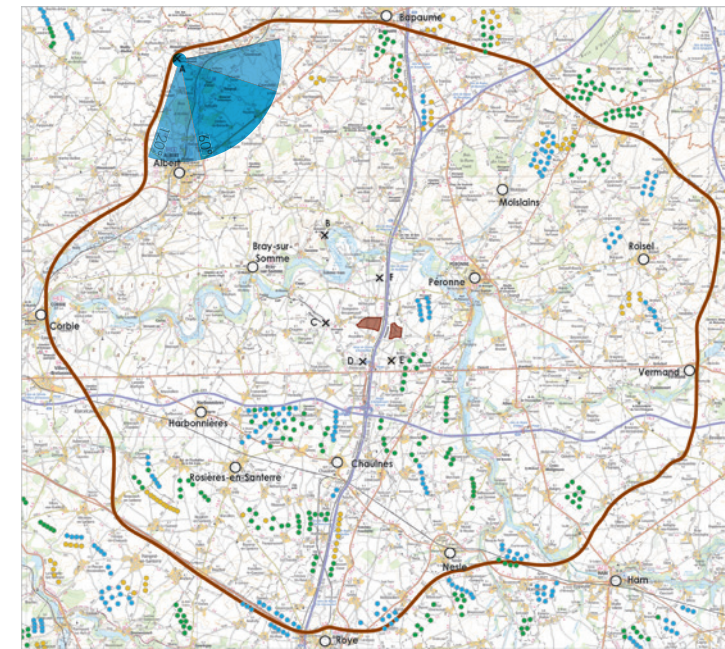
Ainsi, depuis ce point de vue, la variante 2 semble être la plus appropriée.

Éoliennes:

Nombre d'éoliennes visibles Variante 1 : 10
 Nombre d'éoliennes visibles Variante 2 : 8

Légende :

- - - - - → Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours
- — — — — → Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours



Photomontages réalisés par Vu d'ici





Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



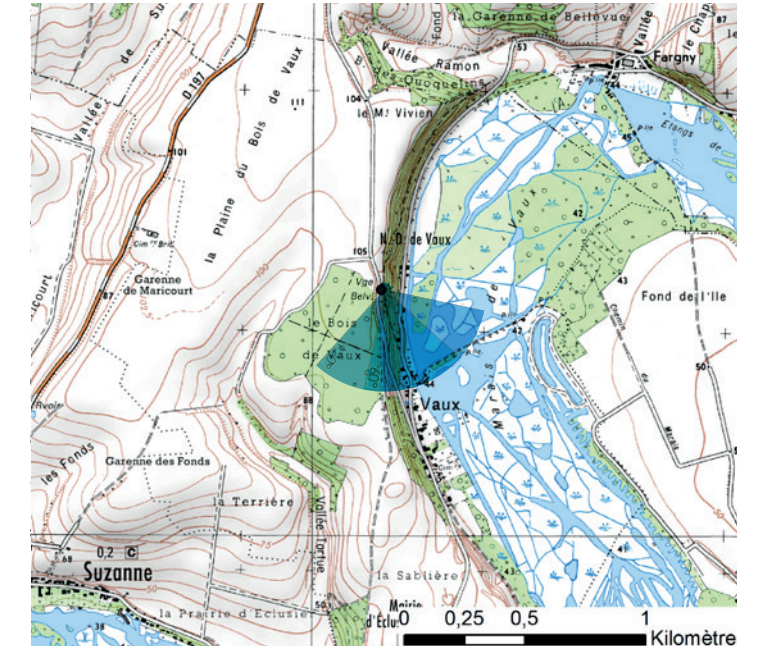
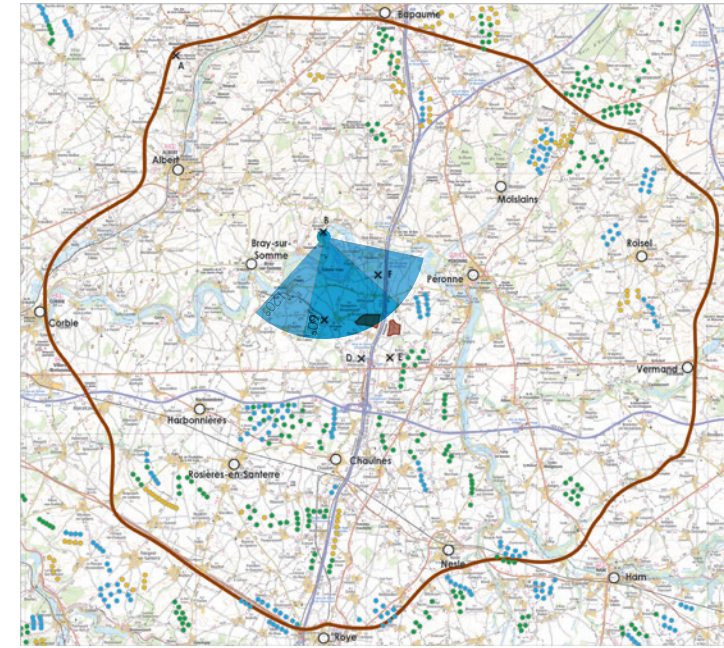
courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Vue B : Depuis le belvédère de Vaux

Particularité : Vue intermédiaire, vue depuis la vallée de la Somme, vue touristique, vue statique

Commentaire :

Depuis le belvédère de Vaux, point de vue important sur le plan touristique, les variantes d'implantation présentent des effets visuels similaires, savoir une lecture non régulière de l'implantation. La variante 1 présente néanmoins l'emprise visuelle la plus importante alors que la variante 2 s'insère dans le paysage en se superposant visuellement au parc éolien du Haut Plateau permettant alors de densifier les secteurs déjà occupés par de l'éolien. Ainsi, la variante 2, semble être la plus appropriée depuis ce point de vue.



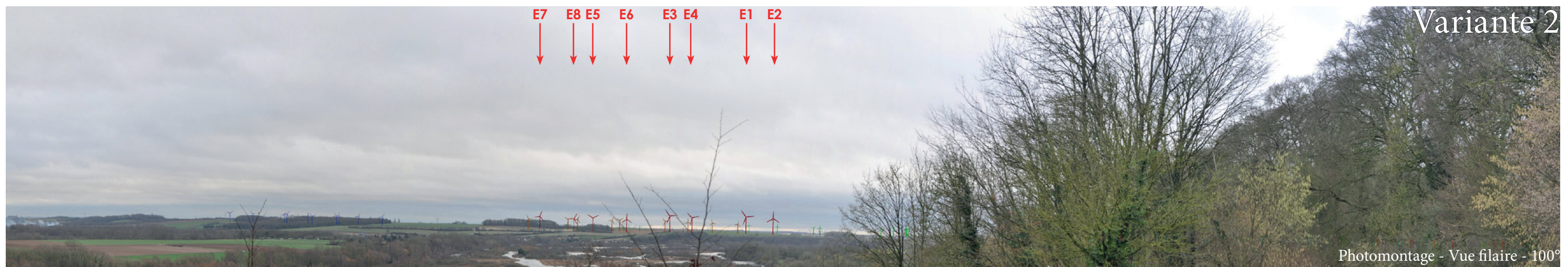
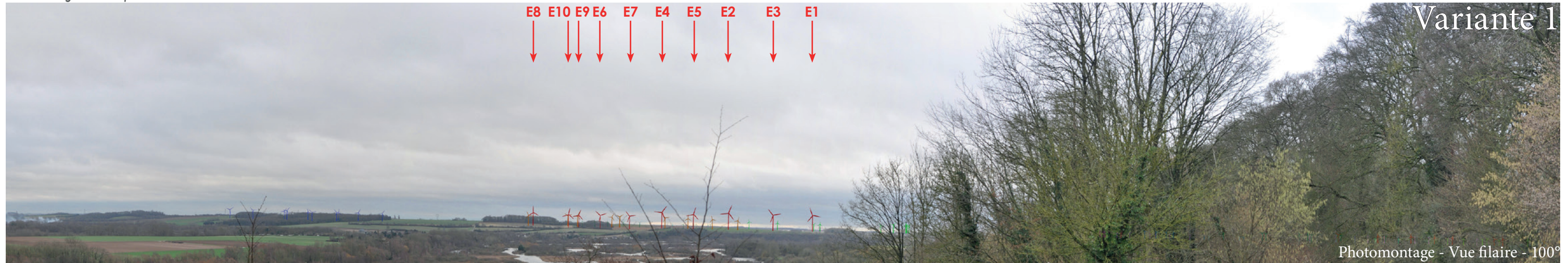
Éoliennes:

Nombre d'éoliennes visibles Variante 1 : 10
 Nombre d'éoliennes visibles Variante 2 : 8

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours
- > Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours

Photomontages réalisés par Vu d'ici



Vue C : Depuis la RD164, à l'Ouest de Dompierre-Becquincourt

Particularité : Vue proche, vue depuis le Santerre, vue depuis un espace habité, vue depuis une entrée de bourg, vue touristique, vue statique et dynamique

Commentaire :

En arrivant de la D164 sur le bourg de Dompierre-Becquincourt, la silhouette du bourg est nettement identifiable, dont se détache notamment son église. D'ici, les deux variantes entrent toutes les deux en concurrence visuelle directe avec le clocher de l'église et présentent une emprise visuelle similaire. Ce qui distingue ces deux variantes est, d'une part, le nombre d'éoliennes, et d'autre part, la lecture de celles-ci dans le paysage. Si la variante 1 présente des superpositions visuelles importantes qui brouillent d'autant plus la lecture, la variante 2, quant à elle, possède des effets de superposition visuelle plus limités, mais toujours présents.

La variante 2, par son caractère plus «aéré» semble être à privilégier depuis ce point de vue.

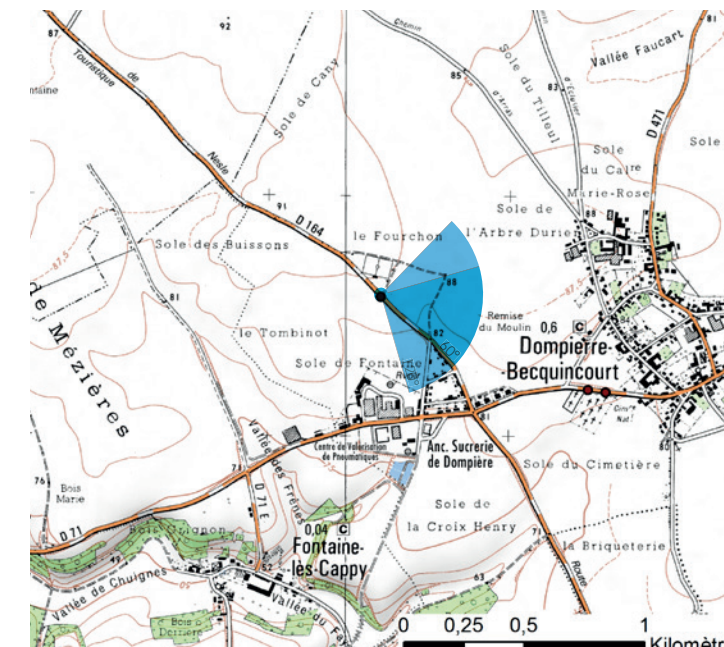
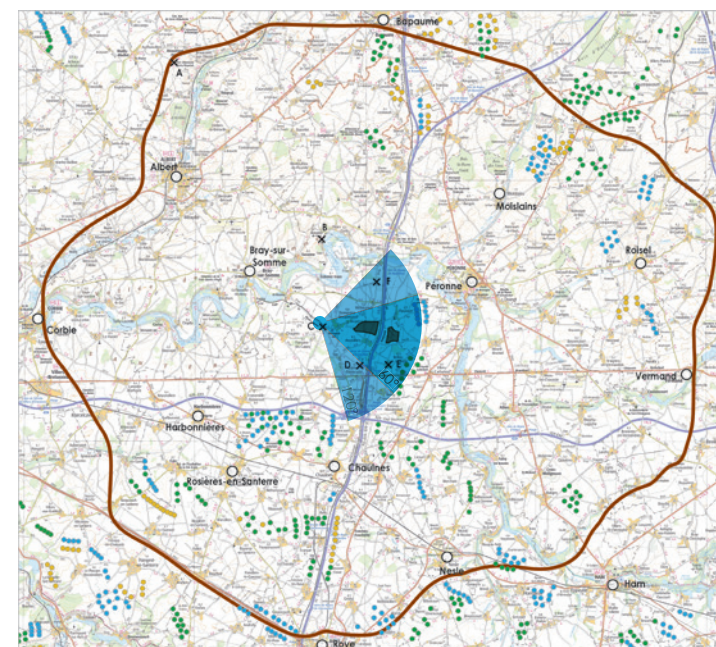
Éoliennes:

Nombre d'éoliennes visibles Variante 1 : 10

Nombre d'éoliennes visibles Variante 2 : 8

Légende :

- - - - - → Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours
- — — — — → Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours



Photomontages réalisés par Vu d'ici

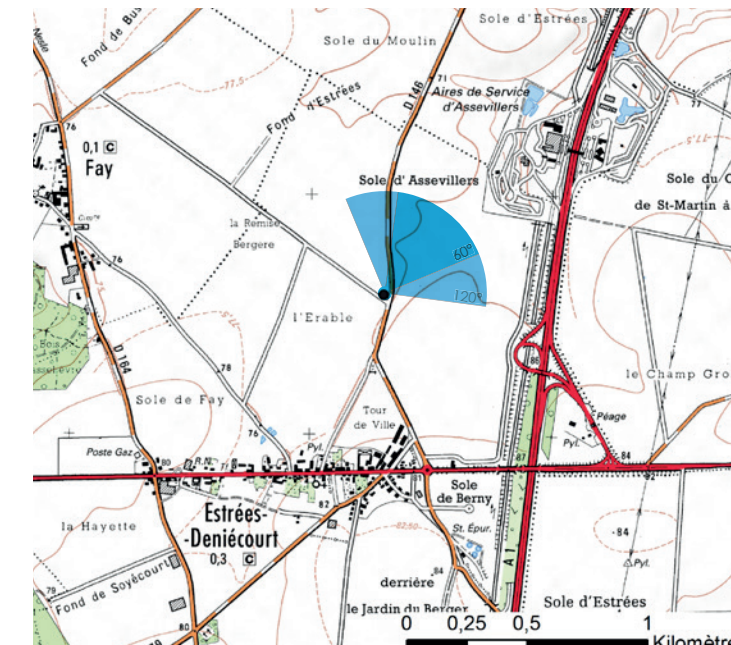
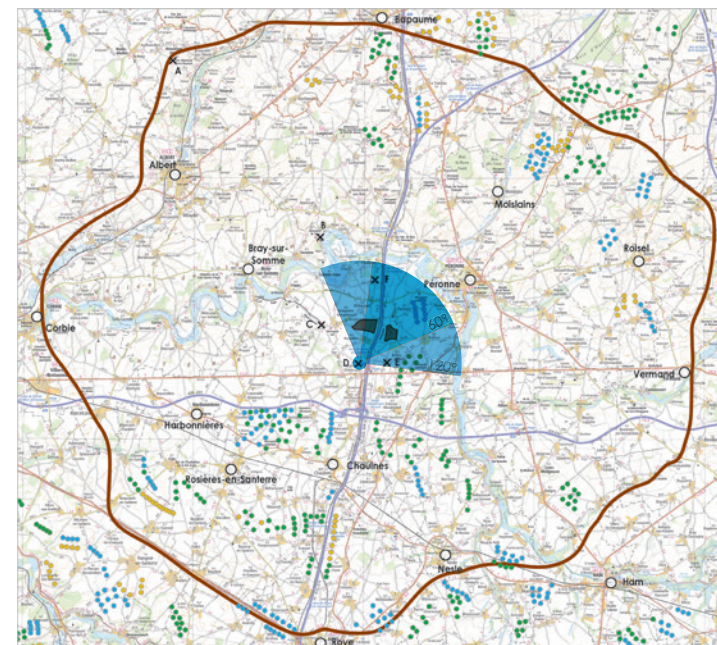


Vue D : Depuis la RD146 entre Estrées-Deniécourt et Assevillers

Particularité : Vue proche, vue depuis le Santerre, voie fréquentée, vue depuis une entrée et une sortie de bourg, vue dynamique

Commentaire :

Depuis ce point de vue, les silhouettes du bourg d'Assevillers et de l'aire de service autoroutière d'Assevillers sont nettement identifiables. C'est au-dessus de ces deux silhouettes que s'insèrent les deux variantes d'implantation proposées. D'ici, l'effet visuel des deux variantes est semblable puisque qu'elles se composent toutes les deux de deux groupes d'éoliennes distincts. Pour la variante 1, le groupe de gauche ne présente pas une lecture claire alors que le groupe de droite (au niveau de l'aire de service) semble se lire comme une ligne régulière. Pour la variante 2, c'est l'inverse qui se présente. Néanmoins, l'emprise visuelle de la variante 1 est plus importante que la variante 2, notamment concernant le groupe de gauche.



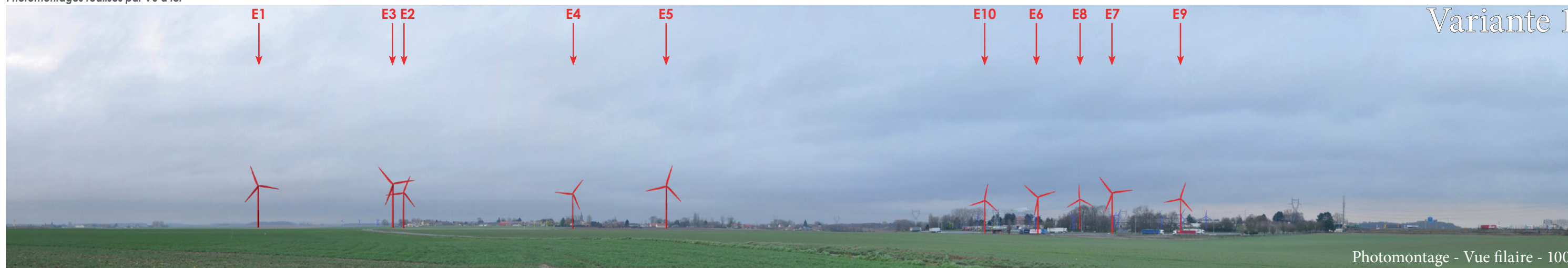
Éoliennes:

Nombre d'éoliennes visibles Variante 1 : 10
 Nombre d'éoliennes visibles Variante 2 : 8

Légende :

- - - - - → Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours
- — — — — → Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours

Photomontages réalisés par Vu d'ici



Photomontage - Vue filaire - 100°



Photomontage - Vue filaire - 100°

Vue E : Depuis le bourg de Belloy-en-Santerre

Particularité : Vue proche, vue depuis le Santerre, vue depuis un espace habité, vue dynamique et statique

Commentaire :

Depuis le coeur du bourg de Belloy-en-Santerre, il est possible de distinguer quelques éoliennes des deux variantes. Si pour la variante 1, 7 éoliennes sont visibles dans des proportions variables, seules 5 éoliennes sont visibles pour la variante 2.

Afin de limiter les covisibilités avec le bâti et les éléments verticaux du premier plan, la variante 2 semble la plus intéressante sur la base de ces critères.

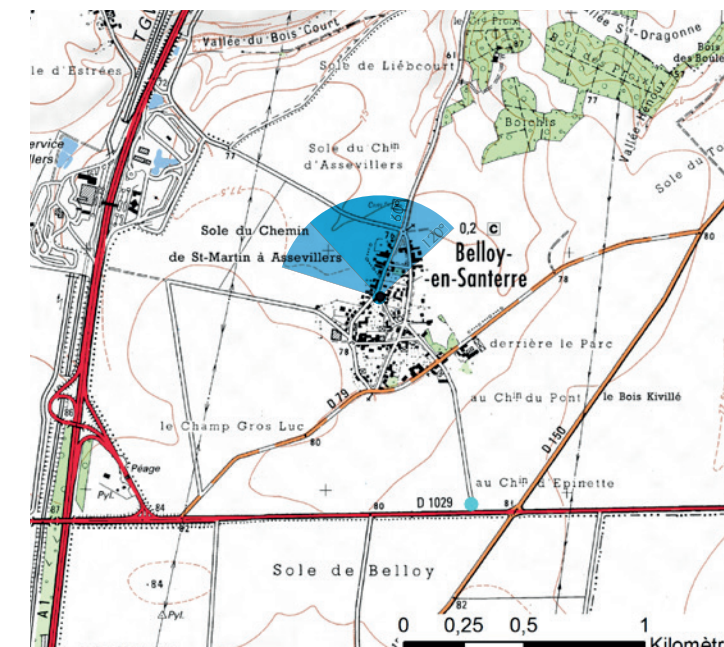
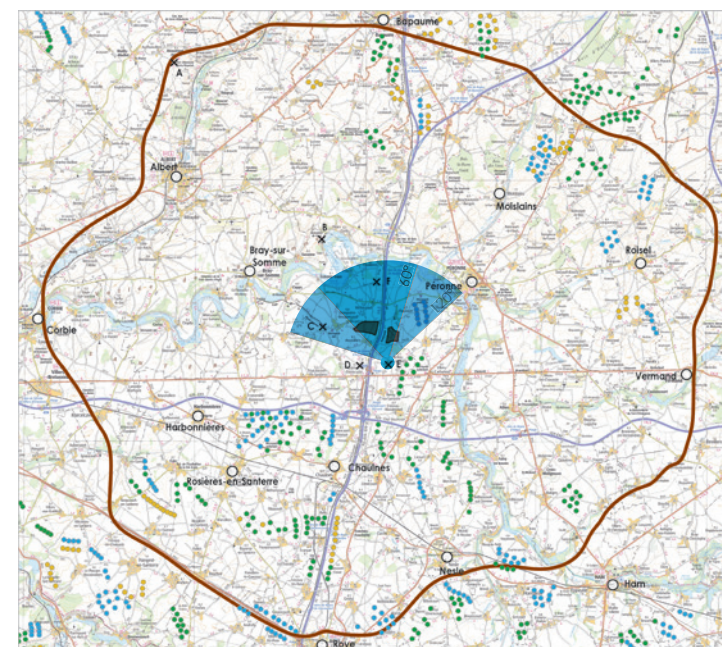
Éoliennes:

Nombre d'éoliennes visibles Variante 1 : 7

Nombre d'éoliennes visibles Variante 2 : 5

Légende :

- - - - - → Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours
- — — — — → Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours



Photomontages réalisés par Vu d'ici

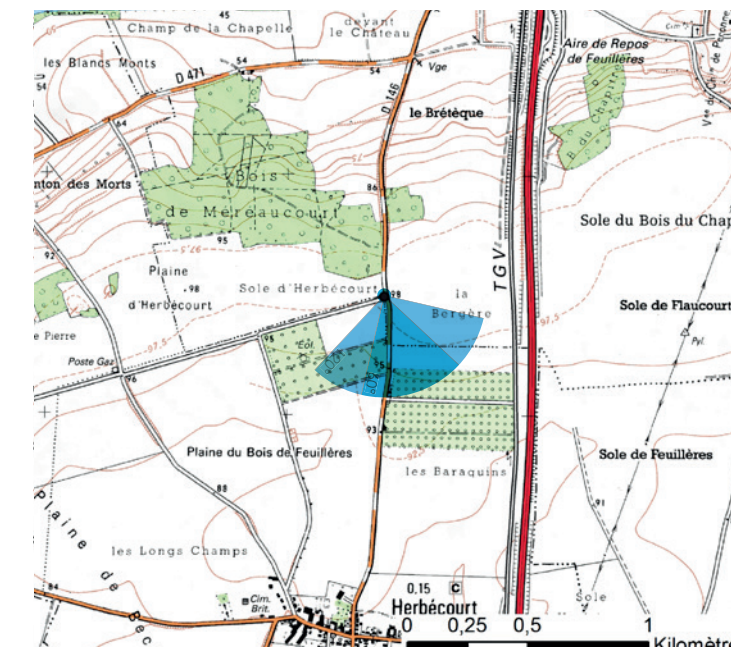
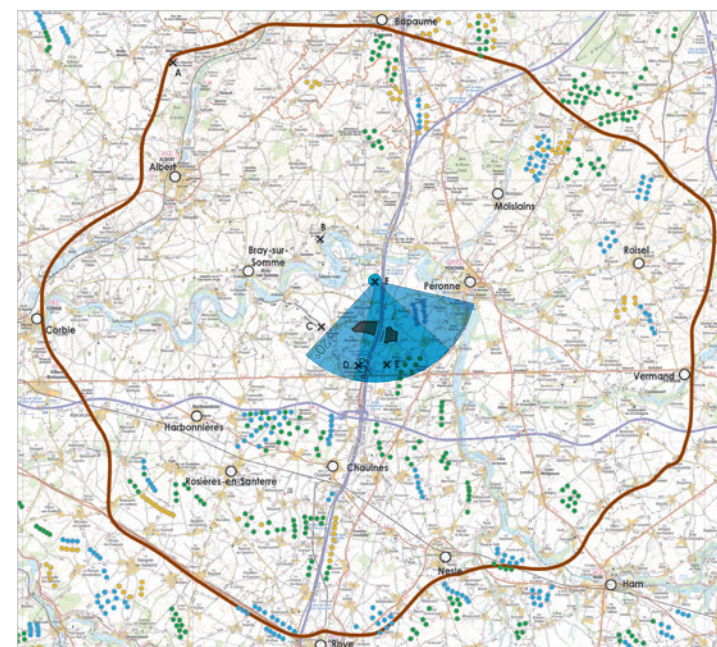


Vue F : Depuis l'entrée Nord d'Herbécourt, sur la RD146

Particularité : Vue proche, vue depuis le Santerre, vue depuis une entrée de bourg, vue dynamique

Commentaire :

Depuis l'entrée Nord d'Herbécourt, la silhouette de son église est clairement identifiable dans le paysage. Les deux variantes entrent en concurrence visuelle directe avec ce clocher limitant alors son rôle de point de repère paysager. Dans les deux cas, les variantes se lisent comme composées de deux groupes d'éoliennes, respectivement composées de 5 et 4 éoliennes. Si l'emprise visuelle est assez similaire entre les deux variantes, l'insertion dans le paysage semble être plus aisée pour la variante 2 qui présente moins d'éolienne et offre donc un ensemble plus « aéré » et moins compact que la variante 1.



Éoliennes:

Nombre d'éoliennes visibles Variante 1 : 10
 Nombre d'éoliennes visibles Variante 2 : 8

Légende :

- - - - - → Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours
- — — — — → Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours

Photomontages réalisés par Vu d'ici



7.5 Choix de la variante retenue

L'étude des variantes par photomontages montre que les deux variantes étudiées, bien que similaires sur le plan paysager, présentent des atouts permettant, selon les points de vue, de favoriser leur intégration paysagère.

Ce qui distingue principalement les deux variantes, c'est l'emprise visuelle du parc qui est plus importante pour la variante 1 et les effets de superpositions visuelles, là aussi plus importants pour la variante 1.

Ainsi, d'un point de vue paysager, bien que les deux variantes présentent des similitudes, **la variante 2 constitue la variante la moins impactante** des deux sur les seuls critères d'emprises visuelles et de superposition.

Au regard de la comparaison des différents critères permettant de choisir la meilleur implantation possible (émergences acoustiques, effets de sillage et production attendue, recommandations éco-environnementales...), la variante 2, composée de 8 éoliennes, constitue la variante retenue pour le projet de Sole de Fours.

PAGE LAISSÉE VOLONTAIREMENT VIERGE POUR QUE LA MISE EN PAGE DU CARNET DE PHOTOMONTAGES SOIT RESPECTÉE
(Pages en vis-à-vis)